

Nathalie MONTOUX

14/05/24 21:32

Enquête publique- déserte lucon à l'attention du Commissaire enquêteur.

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Bonjour,

Je dis NON à la déviation de la 137.

Pour les raisons suivantes:

- destruction de la flore et la faune et diminution des surfaces agricoles,
- Réduction du trafic dans les bourgs entraînant une baisse d'activité donc des pertes d'emplois.
- la déserte de lucon ne sera pas plus fluide ni rapide car elle restera en 1 x 1 voie a la fin de la deviation.
- betonisation des espaces naturels .

Pourquoi ne pas faire juste une 2x2 voies en élargissant l'axe existant en sortie de St Jean de Beugné.

Pour conclure, Le tracé proposé pour une meilleure déserte de Lucon ne me semble pas approprié.

Cordialement

Nathalie M.